|  |  |
| --- | --- |
| E:\Profil\Mes documents\1 ANNE\SMART CLIENTS\3 Actifs\Formations Repère\6_CONTENUS\LOGO\Logo_HD_mains.png | **Gestion de projet et plan d’action**  **du référent pour la démence** |

***Dans le cadre de sa mission, le référent pour la démence est amené à gérer des projets dans le but d’améliorer la qualité de vie des résidents présentant des troubles cognitifs au sein de son institution.***

***Ces projets s’intègrent dans un plan d’action, document de suivi obligatoire qui s’intègre dans une démarche d’amélioration continue au sein de son institution.***

**Public cible**

Référents pour la démence

**Objectifs**

* Connaitre la législation relative au plan d’action du référent pour la démence
* Définir les concepts, outils et méthodes de la gestion de projet et de la démarche d’amélioration continue
* Comprendre et mettre en œuvre les outils de gestion des projets et de la démarche qualité
* Développer une approche collaborative dans la gestion des projets

**Contenu**

* La législation « Référent démence » en Wallonie et à Bruxelles
* La démarche d’amélioration continue et les facteurs de réussite
* Modèle de Deming et démarche appréciative
* Etablir le diagnostic d’une situation donnée : outils d’analyse
* Définition d’objectifs généraux et opérationnels
* Plan d’action : élaboration, mise en œuvre et suivi
* Quelques pistes pour favoriser la collaboration au sein des équipes

**Méthodologie**

Support théorique accompagné d’un échange d’expériences, d’une réflexion et d’une participation active du groupe. Démarrage du plan d’action entre les deux séances de formation.

**Formateur(s)**

Cynthia Delpierre

**En pratique**